

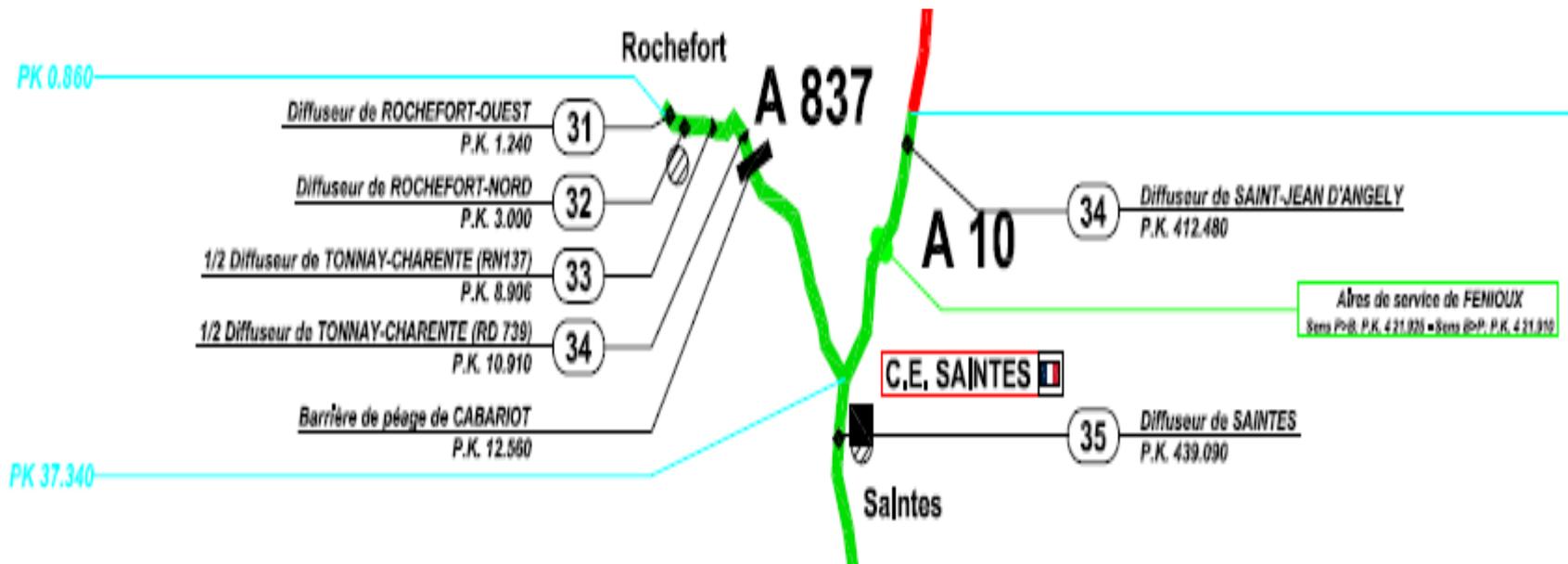
COTITA OUEST – LUTTE CONTRE LES PRISES A CONTRESENS

11 Décembre 2014



Prévention des contresens sur le réseau
ASF :
la barrière lumineuse sur la gare de péage
de Cabariot

Localisation de l'équipement – Plot star-Road



Historique et stratégie

Bref historique :

- De mai 2009 à avril 2011 : 9 contresens signalés au niveau de la gare de péage → 2 accidents, dont 1 mortel
- Juillet 2011 : un protocole d'expérimentation de la barrière lumineuse est proposé à la DSCR (Direction de la sécurité et de la circulation routière) par ASF
- Octobre 2011 : autorisation de la DSCR
- Décembre 2011 : mise en place des plots et début de l'expérimentation, sous le contrôle du CETE Ouest (aujourd'hui CEREMA)
- 2014 : évaluation et retour d'expérience

Description technique :

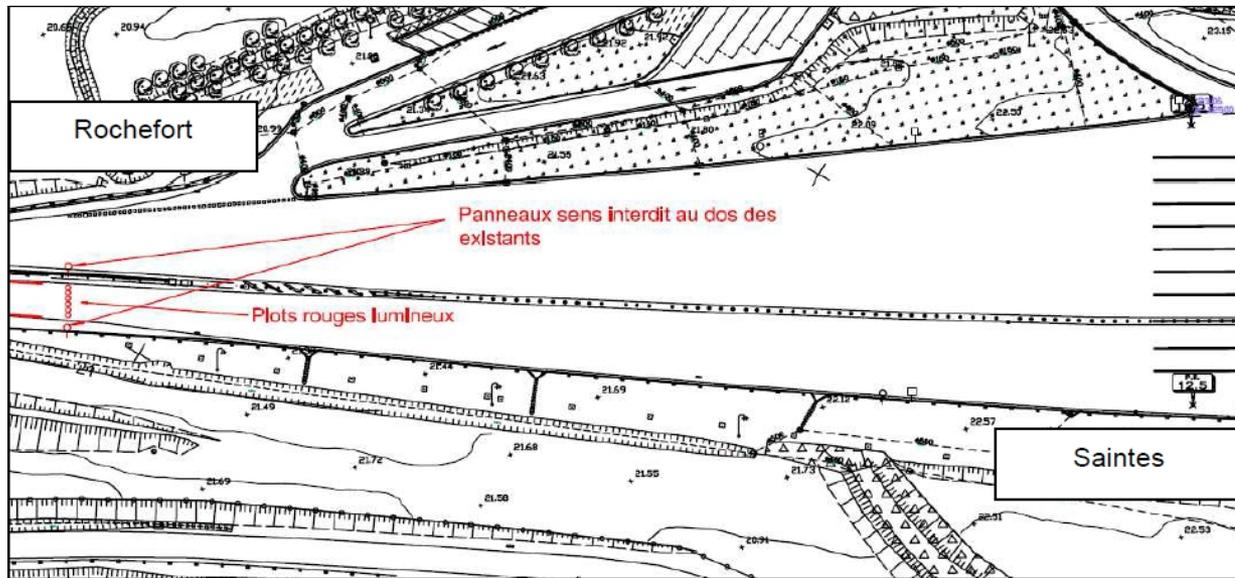
- Plot Star-Road 1N du fabricant CATWAY
- Poids : 1,45 kg – épaisseur sur chaussée : 5 mm – supporte des roulages de 35 T
- Déclenchement crépusculaire
- Cellule solaire en partie centrale pour recharger la batterie

La barrière lumineuse anti-contresens

Le site

Site choisi par ASF pour l'expérimentation :

- Barrière de péage en pleine voie de Cabariot (autoroute A837), Charente-Maritime (17)
- Autoroute à 2x2 voies - trafic journalier : 3400 véh/jour
- 11 Plots implantés en amont des voies de péage dans le sens Rochefort – Saintes, au niveau des panneaux B1, coût fourniture et pose, 5K€.



- 11 plots sur la totalité du profil en travers
- distants de 88 cm (4 plots par voie + 3 plots sur BAU)

La pose



La barrière lumineuse anti-contresens

Le principe

Des plots lumineux rouges sont intégrés transversalement dans la chaussée.

Ils ne sont visibles que par les seuls automobilistes empruntant la voie à contresens.

Ces conducteurs visualisent alors une barrière lumineuse créée par des diodes clignotantes rouges asynchrones provenant de chacun des plots (effet dissuasif de nuit).



Le Visuel sur site



La fiabilité du dispositif

Interventions ou défauts sur les plots :

- 1 seul incident dû à l'exploitation autoroutière : en février 2012, 1 plot a été endommagé lors d'un passage de lame de déneigement (les autres plots n'ont pas été touchés)
- Dysfonctionnement : en novembre 2013, on a constaté 7 plots défectueux sur 11 (ne fonctionnaient plus ou faible luminosité). C'était essentiellement dû à des problèmes d'étanchéité. Ils ont été remplacés et leur fiabilité n'est pas remis en cause à ce jour.

Le dispositif n'a occasionné aucun incident de circulation depuis sa mise en place.

La barrière lumineuse anti-contre-sens

Conclusions

- Le CEREMA a conclu qu'il semblait judicieux de maintenir le dispositif en place (cela permettra de vérifier la tenue dans le temps des plots lumineux). Il sera aussi utile de continuer à faire un relevé des alertes.
- Ces données pourront enrichir l'expérience de la DIR Ouest concernant le même type d'équipement utilisé sur la RN 165.
- En septembre 2014, ASF a demandé à maintenir ce dispositif qui apporte un élément complémentaire pour la lutte contre les contre-sens. Cependant, pour une meilleure efficacité dissuasive, le scintillement devrait être beaucoup plus puissant.
- A ce jour, la réponse de la DSCR est en attente.

En vous remerciant pour votre attention.

Sébastien GAU

Chef du district de Vendée

VINCI AUTOROUTES – Réseau ASF